GENEVE VOLLEY

Aux membres du club

Genève, le 3 juin 2019

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2019

Madame, Monsieur, cher membre, chère membre,

Par la présente, nous vous convoquons à l'assemblée générale ordinaire comme suit.
Date : Mercredi 26 juin 2019 - 19h
Lieu : Buvette de la salle Henry-Dunant, avenue Edmond-Vaucher 20, 1203 Genève

Ordre du jour :

1. Accueil et appel des membres
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2018
3. Rapports d'activité du président et du comité
4. Présentation des comptes de la saison 2018-2019
5. Approbation des rapports et des comptes
6. Elections du comité
7. Présentation de la saison prochaine
8. Approbation du budget de la saison 2019-2020 et du montant des cotisations
9. Propositions individuelles
10. Informations diverses et fin de l'assemblée

L'assemblée sera suivie par le verre de l'amitié.

L'assemblée générale est un moment important de la vie d'une association. Nos statuts prévoient une amende en cas d'absence non excusée (art. 14, al. 2 - fixée à CHF 20.- par décision de l'AG du 17.6.2009). Votre excuse en cas d'absence doit être transmise impérativement par écrit pour être valable, soit par lettre à notre adresse ci-dessous, soit par courriel à fb@gevb.ch et au plus tard 24 heures avant l'assemblée.

Les propositions individuelles pour le point 9 de l'ordre du jour doivent être transmises par écrit également au plus tard le dimanche 16 juin 2019 (cf. statuts art. 15). Les joueuses et joueurs mineurs sont cordialement invités à assister à l'assemblée, mais seuls leurs représentants légaux disposent du droit de vote (cf. statuts art. 6, al. 2).

Les statuts et procès-verbaux des saisons précédentes sont disponibles ici : www.gevb.ch/a-propos/documents/

Sébastien Ruffieux
Président

Genève Volley
Rue de la Servette 89, 1202 Genève
(+41) 022.340.07.07
aide@gevb.ch
www.gevb.ch

Club de volleyball fondé en 1983
IBAN : CH25 0900 0000 1202 5719 2
Genevevolley
GeneveVolleyTV
genevevolley